Questions orales

Comme les fonds versés au SUCO cesseront de l'être dès le 1er avril, je demande au ministre, au nom des Québécois affectés par tout cela, de me fournir des réponses précises à des questions précises.

M. Gimaïel: Monsieur le Président, vous me permettrez de souligner la présence dans les tribunes de plusieurs jeunes Canadiens qui sont membres du Forum des jeunes . . .

[Traduction]

LES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

LES RETARDS DANS LA LIVRAISON DES CHÈQUES DE PENSION ET D'ALLOCATION

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Monsieur le Président, durant les Première et Seconde Guerres mondiales et le conflit de la Corée, les centaines de milliers de Canadiens qui se sont enrôlés pour servir leur pays étaient prêts à sacrifier leur vie pour s'assurer que les générations futures de Canadiens vivraient en liberté et en paix dans un régime démocratique. A l'heure actuelle, de nombreux anciens combattants, leur veuve et leur famille comptent uniquement sur les pensions et les allocations versées par le ministère des Affaires des anciens combattants. Or, ces pensions et allocations ne peuvent satisfaire convenablement leurs besoins financiers. Qui plus est, dans certaines régions de la Colombie-Britannique, ces chèques trop maigres parviennent souvent à destination bien en retard. Pour de nombreux Canadiens et leur famille, cela signifie qu'ils n'ont pas assez d'argent pour s'acheter de quoi manger. Cela oblige les anciens combattants à faire la queue aux réserves locales de produits alimentaires et à utiliser des bons de l'assistance publique pour se procurer de la nourriture.

Ces expériences humiliantes sont inexcusables. Nos anciens combattants, leur veuve et leur famille méritent bien mieux que cela. Je recommande instamment au ministre des Affaires des anciens combattants de prendre immédiatement des mesures, afin que ceux qui étaient prêts à sacrifier leur vie pour leur pays puissent vivre en toute dignité. Ils devraient toucher une pension suffisante et le ministre devrait veiller à ce que leurs chèques soient expédiés pour arriver à destination à temps.

• (1415)

LE TRANSPORT MARITIME

ON DEMANDE D'ACCROÎTRE LA SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION DANS L'ARCTIQUE

M. Dave Nickerson (Western Arctic): Monsieur le Président, la navigation dans les eaux arctiques canadiennes grandit d'année en année à tel point que ce n'est plus une nouveauté. Les navires marchands et ceux qui sont spécialement équipés pour l'exploration gazière et pétrolière sous-marine sillonnent nos eaux de telle sorte que le jour n'est pas loin où le Passage du Nord-Ouest deviendra une route commerciale internationale bien établie et rentable. Pour encourager cette évolution et assurer la sécurité des marins, le gouvernement du Canada devrait continuer à promouvoir des relevés hydrographiques plus détaillés et à améliorer les prévisions météorologiques, la surveillance des glaces de même que les systèmes électroniques de navigation.

Il faut féliciter la Garde côtière canadienne de son désir d'accroître la sécurité de la navigation dans l'Arctique et de son projet d'acquérir des brise-glace spécialement conçus pour répondre aux conditions régnant dans l'Arctique. Il faudra modifier en temps opportun l'administration de la Garde côtière pour établir une administration régionale septentrionale dotée d'un quartier général dans le Nord afin d'éliminer les problèmes causés par le fractionnement actuel de la compétence dans l'Arctique entre les bureaux régionaux actuels.

Il nous faut en outre tâcher d'améliorer la coopération internationale entre le Canada, les États-Unis et le Danemark, c'est-à-dire les pays en bordure de l'océan Arctique et du Passage du Nord-Ouest.

OUESTIONS ORALES

[Traduction]

LA PETITE ENTREPRISE

LES RÉPERCUSSIONS DE LA HAUSSE DES TAUX D'INTÉRÊT SUR LA CRÉATION D'EMPLOIS

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Hier, à la Chambre, voici ce que le ministre a répondu à une question de mon collègue le député de Halton, et je cite la page 2240 du hansard:

Le secteur de la petite entreprise, qui, à nos yeux, demeure la principale source de création d'emplois. Les mesures prises dans le cadre des budgets présentés en avril dernier et en février démontrent que nous sommes fermement résolus à aider ce secteur.

Je suis bien d'accord avec le ministre sur ce point, monsieur le Président. Deux tiers des emplois créés au Canada le sont par la petite entreprise. Cependant, comment le ministre espère-t-il voir ce secteur s'accroître et créer de nouveaux emplois si, selon les propres estimations du ministre, les taux d'intérêt continuent à augmenter?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, si le député vérifie ce que j'ai déclaré à la Chambre hier, il constatera que je n'ai jamais dit que les taux d'intérêt allaient continuer à augmenter. J'ai dit que si les taux d'intérêt augmentent aux États-Unis, il nous sera très difficile de maintenir les nôtres à un niveau inférieur à celui des États-Unis pendant longtemps.

Je n'ai pas prévu d'augmentations régulières des taux d'intérêt. L'évolution de la situation dépendra en grande partie de la conjoncture américaine au cours des semaines et des mois à

ON DEMANDE AU MINISTRE DE PRENDRE DES MESURES POUR CONTRER L'AUGMENTATION ÉVENTUELLE DES TAUX D'INTÉRÊT

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur le Président, si les taux d'intérêt continuent à augmenter-et ce n'est pas purement hypothétique—cela anéantira totalement les maigres mesures prévues dans les deux derniers budgets en vue de stimuler le secteur de la petite entreprise. Comme le chômage continue à augmenter au Canada, contrairement aux Etats-Unis, quelles mesures le ministre compte-t-il prendre, quelle orientation compte-t-il donner à notre économie pour atténuer l'effet de la hausse des taux d'intérêt et permettre aux petites entreprises de s'accroître, afin de créer des emplois pour